



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E85295

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VERSAILLES 493820690

Siret : 493 820 690 00011

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 02 02 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 178184696 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 178184696 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MAISONS ECO THERM

1 RUE DU MOULIN COLEAU  
78830 BONNELLES

Téléphone : 01 30 41 33 93

Portable : 06 30 57 93 68

Site Internet : <http://maisonsecotherm.com/>

E-mail : [maisonsecotherm@hotmail.fr](mailto:maisonsecotherm@hotmail.fr)

Responsabilité légale :

BAGINSKI KRZYSZTOF GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	18/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	13/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	18/04/2023
o Poêle ou insert bois	18/04/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.